



Chers parents,

Afin de permettre à votre enfant de débiter son année scolaire du bon pied, il est important de porter une attention particulière aux informations suivantes. Vous trouverez **le montant à défrayer pour les cahiers d'activités qui seront remis dès les premiers jours de classe à votre enfant**, par le titulaire.

Bonne rentrée scolaire!

- Date limite du paiement : le 5 septembre.
- Le parent qui ne peut respecter la date limite doit communiquer avec la direction pour faire les arrangements nécessaires.

Voici les trois modes de paiement possibles :

- **1^{er} mode de paiement :**
Par le *système débit direct* ou en argent
Se présenter en tout temps au secrétariat pour payer les frais des cahiers d'activités.
- **2^e mode de paiement :**
Le mercredi 27 août, de 13h00 à 19h30, **le paiement pourra se faire au secrétariat de l'école.**
- **3^e mode de paiement :**
Vous mettez l'argent dans une enveloppe, identifiée au nom de votre enfant, dans son sac à dos.
Votre enfant remettra cette enveloppe à son enseignant.

6^e année

<u>Cahiers d'activités</u>	<u>Coût</u>
Français : Trio, erpi	19.66\$
Mathématiques : Décimale, Erpi	19.66\$
Cahier de consolidation décimale (reproductible)	3.85\$
Géographie, Histoire et Citoyenneté : Escales, Erpi	13.26\$
Anglais : All together, CEC	18.25\$
Agenda	7,50 \$

Total :	82.18\$
----------------	----------------